

# Combrit Sainte-Marine



Kombrid - Sant-Voran



Mondial Pupilles 2010

# en bref...

## NOUVEAU CIRCUIT VTT



Une boucle de promenade VTT qui s'étendra sur les communes de Combrit et de l'Île-Tudy sera proposée aux amateurs. Le projet, porté par L'Agence Ouest Cornouaille Développement, la Communauté de Communes ainsi que les communes, bénéficiera du soutien du Département. Ce nouveau circuit viendra enrichir l'offre proposée depuis 2001 dans l'ouest Cornouaille.

Le tracé fait alterner les paysages littoraux de l'arrière dune et du polder, les bois de Roscouré ainsi que les paysages champêtres du haut Combrit.

## QUELQUES CONSEILS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

■ L'enfant, en raison de sa petite taille, peut se trouver dissimulé, aux yeux des usagers de la route, par des véhicules en stationnement. En outre, l'enfant ne dispose ni du même champ visuel, ni de la même conscience de son environnement que l'adulte : difficulté à évaluer les distances, à distinguer la vitesse des véhicules, incapacité à identifier les signaux sonores... L'automobiliste doit donc respecter les limitations de vitesse, de manière à pouvoir anticiper les attitudes imprévisibles des enfants.

**En suivant ces conseils, on peut éviter des accidents :** commencer dès l'âge de 3 ans l'apprentissage de la circulation dans la rue, au quotidien et par l'observation, montrer l'exemple, équiper les enfants d'un sac à dos ou

d'un cartable muni de tissu réfléchissant et faire toujours descendre les enfants de la voiture côté trottoir.

■ Les seniors représentent les premières victimes des accidents de la route parmi les piétons. Avec l'âge, le champ de vision rétrécit, l'acuité visuelle s'affaiblit, la qualité de l'audition diminue, ainsi que les réflexes : une vigilance accrue s'impose à chacun.

■ Sont assimilés aux piétons et tenus de respecter les mêmes règles : les personnes qui poussent une voiture d'enfant, de malade ou d'infirmes, ou tout autre véhicule de petite dimension sans moteur, les personnes qui conduisent à la main un cycle ou un cyclomoteur.

> **Pour en savoir plus :** [www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr)

2

## état civil

Novembre 2009 / Mai 2010

### MARIAGES

- Hervé TOULC'HOAT et Paulette JOLLY

### NAISSANCES

- Elise DECRÉ
- Louise CLÉMENT
- Elliot VIVES
- Enora MARCHALAND
- Félix DÉLÉZIRE
- Nathan CASACA--GERMAIN
- Oscar GARNIER
- Axel CANÉVET
- Kynan DUCHESNE--LE GALL
- Ethan FERTIL
- Nuno ESTEVES
- Lylwenn HÉLOU
- Sacha TANDÉ
- Sacha SEZNEC

### DÉCÈS

- Huguette LE ROUX née MILLOT
- Francis CARIOU
- Robert LE COSSEC
- Léone MOREAU née HARDY
- Alexis JEZEQUELLOU
- Marie Jeanne LE PAPE née NARZUL
- Pierre NARZUL
- Jean STEPHAN
- Pierre Michel TOULLEC
- Simonne DETAIS née RIET
- Louis LE FLOC'H
- Anna GUITOT née KERVIEL
- Marie LE FLOC'H née LE NOURS
- Johanna KLIMANEK née JASKOLSKI
- Céline GARIN née LE BERRE
- Stéphane BESCOND
- Marc HAYS
- Jeanne STEPHAN née COSSEC
- Pierre BARGAIN
- Marie LE ROY
- Franck BRESCIANI
- Corentin NARZUL
- Germaine QUEFFELEC née MORVAN
- Sylvaine KERVELLANT née COROLLER

## sommaire

2 EN BREF... / ETAT CIVIL

3 ÉDITO / SOMMAIRE

4 VIE MUNICIPALE

5 6 7 CULTURE

8 NOS FINANCES

9 10 11 TRAVAUX

12 13 ENVIRONNEMENT

14 15 UN PEU D'HISTOIRE...

16 LE PORT

17 SOCIAL

18 19 INTERCOMMUNALITÉ

20 ÉCOLES

21 22 VIE ASSOCIATIVE

23 RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

**A**vec le printemps les travaux inscrits au budget et programmés de longue date entrent dans leur phase de réalisation. Ainsi a repris le chantier du nouveau terrain de football qui doit être livré à l'automne et offrira aux jeunes Combritois un outil de qualité. Des plantations au bord de la route départementale permettront de remplacer les arbres malades qui ont dû être abattus.

Les travaux d'effacement des réseaux et d'aménagement de voirie rue de l'Odét et avenue de l'Océan seront terminés avant la saison touristique et conféreront au quartier un aspect plus ouvert et plus convivial en facilitant les déplacements des personnes à mobilité réduite. C'est vrai, pendant plusieurs semaines, la rue a surtout ressemblé à une immense succession de tranchées et a subi le ballet incessant des tractopelles et des bulldozers. Alors un grand merci aux riverains et aux commerçants pour leur compréhension et leur patience ainsi qu'à l'entreprise pour ses efforts en vue de limiter autant que possible la gêne occasionnée.

Le terre-plein de la coopérative en cours de rénovation offrira aux plaisanciers en escale une première impression digne du charme de notre port.

Sur le quai sud, l'installation d'un bloc sanitaire moderne, à l'instar de celui en fonction place de Grafenhausen remplacera avantageusement un local vétuste.

Tout indique que l'extension de la résidence de Kerboch'his sera ouverte début 2011 comme prévu. Elle offrira 37 lits supplémentaires aux personnes âgées.

Le nouveau lotissement communal de Menez Keroulin est quasiment terminé, relié au bourg et aux bords de l'Odét par un réseau de chemins piétons bien plaisants.

Quant à celui de Ty Scoul, la livraison dans quelques mois des logements réalisés par l'OPAC de Quimper ira de pair avec la réfection de la voirie jusqu'à la rue Marcel Sculler.

La rue de la Gare a été rénovée en aménageant un cheminement piéton jusqu'au carrefour de Ty Robin.

Plusieurs projets sont en attente de concrétisation prochaine comme la sécurisation de l'entrée de Sainte-Marine par un nouveau rond-point, l'aménagement de la pointe de Combrit, les travaux de renforcement de la dune et de protection du polder...

La réflexion menée par le Conseil municipal sur la réalisation, au stade, d'une salle de sports et d'activités a abouti à la désignation d'un architecte maître-d'œuvre dont la première mission sera de définir précisément un projet conforme aux besoins et compatible avec les possibilités financières de la commune.

S'il est important de sauvegarder et valoriser notre patrimoine naturel et historique parce que c'est le bien de tous, il est aussi nécessaire de préparer l'avenir. C'est dans cet esprit que s'inscrivent les aménagements déjà réalisés, en cours ou à venir : faire de Combrit - Sainte-Marine une commune accueillante, ouverte, où chacun trouve sa place et se sent bien, jeunes et moins jeunes, où chacun a droit à la même attention, au même respect.

**Jean-Claude Dupré**  
Maire de Combrit Sainte-Marine



Récital de piano à l'église, avec Benoît Le Stum : la soirée était proposée par la Commission municipale d'Animations. Le répertoire composé d'œuvres de Ravel et Debussy a enchanté le public.



Pour son centenaire, l'aéronavale a fait escale au fort de Sainte-Marine. L'exposition, proposait un parcours découverte de la diversité de ses métiers et particulièrement celui de pilote. Un hélicoptère de la Marine nationale a ouvert ses portes au public à la Pointe.

# vie municipale

## ACCUEIL ETAT-CIVIL

### ■ Ouverture le samedi matin

Depuis le mois d'avril, la mairie est ouverte au public le samedi matin de 9 h 30 à 12 h, uniquement pour le service "Accueil Etat-Civil".

Tél. 02 98 56 33 14

## UN NOUVEAU PLAN DE LA COMMUNE... ...SERA DISPONIBLE CET ÉTÉ

Édité en format "de poche", il a été financé en partie par l'Office de Tourisme.

## PETIT RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR SUR LA COMMUNE

### ■ Chiens dangereux

Les propriétaires de chiens reconnus de 1<sup>ère</sup> catégorie (chiens d'attaque) et de 2<sup>ème</sup> catégorie (chiens de garde et de défense) doivent obtenir un permis de détention délivré par le maire du lieu de résidence (Loi du 20 juin 2008). Les personnes n'ayant pas encore accompli les démarches nécessaires sont invitées à se mettre en règle et à prendre contact avec l'agent de police municipale.

### ■ Animaux en divagation

Les animaux peuvent être à l'origine de toutes sortes de gênes ou d'accidents et chaque propriétaire en est responsable.

Il convient de promener son chien en laisse ou de le garder à portée de voix (Arrêté du 1<sup>er</sup> décembre 2009). Les chiens en état de divagation pourront être capturés et mis en fourrière.

### ■ Débroussaillage

Les terrains non aménagés doivent être entretenus par leurs propriétaires dans un souci de sécurité et de propreté mais aussi de respect vis-à-vis du voisinage (proliférations de mauvaises herbes, des nuisibles...)

### ■ Chevaux

Les chevaux n'ont pas accès aux plages du 15 juin au 15 septembre. En dehors de ces dates, ils peuvent en profiter à l'étable de basse mer. (Arrêté du 7 juin 2006).

### ■ Les mobil-homes

L'installation de mobil-homes n'est autorisée que dans des parcs résidentiels de loisirs, terrains de camping ou terrains situés dans un village de vacances. (Code de l'Urbanisme).

### ■ Les haies

Toute haie doit être taillée tant à la limite de propriété voisine qu'à celle du domaine public. Hautes de plus de 2 mètres, elles seront plantées à 2 mètres au moins de la limite séparative. Moins hautes, elles pourront être plantées à 0,50 mètre de cette limite (Code Civil).

### ■ Le bruit

Tous travaux, sources de nuisances sonores importantes, sont interdits sur la commune entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 août. (Arrêté du 19 avril 2010).

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants : tondeuses, tronçonneuses, perceuses... doivent être effectués :

■ les jours ouvrables de 8 h 30 à 19h30

■ les samedis de 9 h à 19 h

■ les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

(Arrêté préfectoral du 20 décembre 1996)

4

## billet d'humeur

### J'ai fait un rêve...

L'autre nuit, j'ai fait un rêve. Tous nos concitoyens, qui n'ont pas la chance de bénéficier de la collecte individuelle des déchets (et ils sont nombreux), étaient convertis au tri sélectif et faisaient preuve de civilité en la matière.

C'est ainsi que :

- Les ordures ménagères étaient déposées, non en vrac mais dans des sacs, dans les conteneurs collectifs et plus un sac ne gisait au sol à côté de ceux-ci.
- Les sacs jaunes, ne contenant que des emballages recyclables préalablement compactés (cela tient moins de place), bien liés, étaient déposés dans les conteneurs jaunes et non à côté.
- Les packs et autres cartons emplis de bouteilles n'étaient plus déposés à terre mais consciencieusement vidés de leur contenu dans les colonnes à verre.
- Les cartons, les objets encombrants de toute nature faisaient l'objet d'un petit détour à la déchetterie

(eh ! oui, nous avons la chance de disposer d'une déchetterie dans la commune) au lieu d'être déposés auprès des conteneurs collectifs faisant de ce point de collecte une décharge.

- Les chiens enfin n'erraient plus dans les rues (mais au fait, ne serait-ce point interdit ?) à la recherche d'un sac à déchiqueter, déposé au sol près des conteneurs.

Hélas, à mon réveil, rien n'avait changé... les points de collecte collective laissaient toujours à désirer...

Ce n'était donc qu'un rêve.

Et pourtant, si chacun voulait se donner la peine d'un petit effort...



Jacques BEAUFILS

# culture



## ARMELLE ET GUILLAUME : ARTISTES DES ÉLÉMENTS

■ Deux parcours différents, pour ces deux artistes installés à Combrit, ils dévoilent dans leur atelier de Kerbénoën des œuvres qui nous renvoient à l'essentiel : l'eau, l'air, le feu et la terre.



C'est en 1984 qu'Armelle Le Gal La Salle investit l'atelier de Kerbénoën, entre bois et zone artisanale. Après vingt années passées à Paris où elle anime un atelier Céramique dans un centre culturel, elle décide de quitter la capitale pour s'installer à Combrit. Elle y développe peu à peu un modèle d'art-thérapie, au sein des "Ateliers de la terre", qui attire les professionnels : psychologues, enseignants... Depuis maintenant neuf ans l'EREA (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté) de Quimper fait appel à son savoir faire pour un travail autour du conte et de la céramique avec les adolescents de l'établissement.

Ces ateliers ne s'adressent pas qu'aux professionnels. Ils accueillent petits et grands. "Tout le monde est créateur mais pas forcément artiste", souligne Armelle qui transmet un savoir technique mais aussi une part de son travail de réflexion sur les éléments liés à la terre : eau, air, feu. Indissociables et vitaux, ces éléments sont aussi le point de départ de son œuvre artistique : d'abord la faïence, puis le grès, et aujourd'hui la porcelaine céladon et le grès en modelage.

Guillaume Clermont est lui aussi un explorateur-expérimentateur du travail de la terre. Il façonne l'argile, la sculpte pour faire apparaître de singuliers personnages mythiques, poétiques ou cocasses : marins emportés par une légère brise, musiciens inspirés, bigoud'zens face à face sur un échiquier géant. "La difficulté du céramiste, dit-il, c'est de passer l'épreuve du feu". Pour ses pièces, uniques, il a forgé au fil des ans une technique d'émaillage dont il a le secret "une espèce de raku" à base de cuivre et d'eau.

Nul n'est prophète en son pays, rappelle avec regrets Guillaume qui sillonne les routes de France, de Paris au Festival Interceltique de Lorient, afin d'exposer ses œuvres et de promouvoir l'art de composer avec les éléments, une forme d'alchimie sans doute. Créateurs de l'association Confluences Céramique, Armelle et Guillaume y défendent la conception d'un Art et non plus d'un artisanat.

> Visite de l'atelier, informations sur les stages, prendre rendez-vous par téléphone au : 06 61 76 80 54



5

## MÉDIATHÈQUE

### ■ Le coin des jeunes

La médiathèque s'est investie une nouvelle fois dans l'animation **Blog Ton livre**, au sein du Collectif des Bibliothèques du Pays Bigouden Sud. Cette troisième édition proposait aux jeunes de 12 à 16 ans une sélection de romans et BD et, en avril, une séance de ciné à l'Ile-Tudy pour découvrir l'univers d'un maître de l'animation japonaise. Après la projection de "Nausicaä de la vallée du vent", d'Hayao Miyazaki, Stéphane Le Roux, fan et spécialiste du manga a dévoilé au public les secrets de fabrication de cette fable écologique.

Pour poursuivre la découverte de cet univers, un coin "**Mangas à lire sur place**" est désormais ouvert aux ados. Il offre une palette d'une cinquantaine de titres, d'origines diverses (Japon, Corée, Chine...) et sur des thèmes intéressants : l'exclusion, la différence, les enfants-soldats, la guerre, le fantastique...

Et pour achever ce cycle, la médiathèque présentera une exposition, du 18 au 30 octobre, en deux volets : l'un sur le manga et l'autre sur les studios Ghibli de cinéma d'ani-

mation japonais. Elle a été réalisée par la bibliothèque Xavier Grall de Landivisiau.

En fin d'année, des ateliers autour du jeu de société ouvriront une porte sur l'imaginaire.

Ces rendez-vous sont programmés une fois par mois, ils se poursuivront au premier semestre 2011.

Par ailleurs, une équipe de bénévoles assure tous les derniers samedis du mois, de 11 h à midi, **L'heure du conte** : des histoires sur un thème et la découverte du monde du livre à la bibliothèque.

Toutes ces animations sont gratuites et ouvertes à tous.

### HORAIRES :

- Lundi : 10 h - 12 h
- Mercredi : 10 h - 12 h / 14 h - 16 h
- Vendredi : 16 h 30 (17 h 30 en été) - 19 h
- Samedi : 10 h - 12 h



# culture

par Roselyne JAVRY,  
maire adjoint à la Culture et au Patrimoine

## L'ÉTÉ AU FORT

Le printemps a été riche en événements de toutes sortes : l'environnement y était à l'honneur tout un week-end et l'Aéronavale y a fêté ses 100 ans pendant trois journées.

De nombreux artistes ont aussi montré des œuvres aussi différentes que des huiles, des pastels, des gouaches, des sculptures de fer, de bronze ou de pierre mais également des objets de design contemporain créés à partir de voiles de bateaux.



L'été accueille au Fort à partir de juin des expositions organisées par la commune, elles promettent aussi de belles surprises.

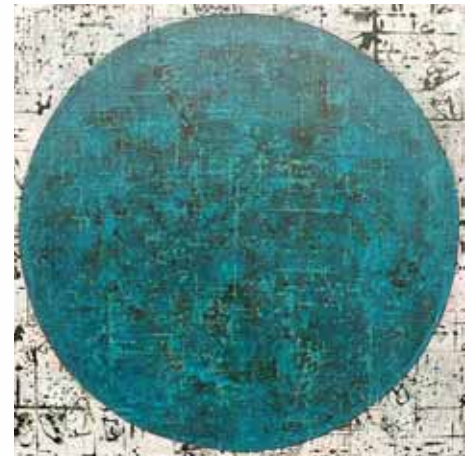
← Au mois de juin **Pierre Thomas** nous fera découvrir des sténopés et des macrophotographies inspirés de la faune et de la flore qu'il présente sur des supports de toutes tailles.



← En juillet et août **Jean-Yves Pennec** accrochera aux cimaises des œuvres

très originales créées à partir des bois peints de cageots de fruits et de légumes qu'il emmagasine, dissèque, découpe et assemble de manière étonnante et virtuose.

**Patrick Talouarn** viendra clore le cycle de l'été avec ses peintures abstraites elles aussi en harmonie avec les éléments de la nature, présentées sur des toiles ou des supports en papier.



6

## PATRIMOINE ARTISTIQUE

### ■ Restauration d'un triptyque de Lucien Simon

Les trois toiles signées de Lucien Simon et de sa fille, Charlotte Aman-Jean, qui se trouvent sur la stèle dédiée aux "enfants" de la commune, morts pendant la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale, vont être restaurées. Elles représentent dans le centre une Descente de Croix et de part et d'autre les Poilus dans les tranchées et les Marins naufragés.

Très abimées, déchirures, percements divers, elles

nécessitent un travail de professionnel pour mener à bien cette restauration. Plusieurs devis ont été demandés, la Commission Culture a choisi l'Atelier Ruelle de Nantes qui, outre les toiles, restaurera aussi les châssis très endommagés par les insectes. Une subvention sera octroyée par le Conseil Général à la commune, très soutenue dans ce projet par la Conservation des Objets d'Art Sacré.



## PATRIMOINE ET HISTOIRE



## UN SIÈCLE À L'ABRI

L'exposition **Le cabotage sur l'Odet** a été appréciée par les nombreux visiteurs. Des habitants de la commune ont retrouvé par ailleurs des amis et des parents à travers les photos et le film de Jean-François Périgot, **Pêcheurs de sable**.

Actuellement l'exposition intitulée **Naviguer dans le ciel** évoque les parallèles entre la navigation astronomique



Jean Cozic,  
Capitaine de Frégate  
de l'Aéronavale.

pour les bateaux, quand les marins devaient faire "le point" grâce aux astres, et les avions. Elle retrace aussi la vie de **Jean-Marie Le Bris**, marin né à Concarneau et pionnier de l'aviation. Sa "Barque Ailée" fut le premier engin plus lourd que l'air à voler en 1856 au-dessus de la plage de Tréfeuntec près de Douarnenez. Un film de 17 minutes relate ses exploits.

**Jean Cozic**, Capitaine de Frégate de l'Aéronavale, lui a rendu hommage lors de son passage à l'Abri. **Claude Delorme**, ancien Commandant de bord du Concorde, a quant à lui pu partager sa passion pour l'aviation avec des lycéens de Pont-l'Abbé.



Claude Delorme, ancien Commandant de bord du Concorde.

## ■ Un projet mené par des étudiants

L'Université de Bretagne Ouest (UBO) vient de confier à la commune un nouveau projet. Cette fois, celui-ci portera sur Combrit, à travers la mise en valeur de l'église paroissiale et l'histoire des Bonnets Rouges.

Nicolas Meynen, directeur de l'Institut du Patrimoine, a déjà retenu pour cette étude deux étudiantes auxquelles viendront se joindre un ou deux autres étudiants à la prochaine rentrée universitaire.

## ■ « 1910-2010, un siècle à l'Abri »...

...débutera le 26 juin, cette exposition sera consacrée aux cent ans de l'Abri inauguré le 23 octobre 2010. De nombreux documents inédits retraceront les événements marquants liés à ce lieu.



Les "bois d'épaves" de Jacques Cornou accompagneront cette exposition. Ces bois de bateaux recueillis sur les plages et sur les grèves depuis de nombreuses années sont assemblés de manière singulière et poétique par l'artiste qui rend un hommage vibrant aux marins.

7

### TARIFS :

- FORT ET ABRI / entrée : 2 €
- groupes et 12-18 ans : 1 € / - de 12 ans : gratuit
- Billets couplés Abri-Fort : 3 €
- Carte annuelle (entrées illimitées) : 8 €

### HORAIRES :

- FORT : tous les jours de 14 h 30 à 18 h 30 sauf le mardi.
- ABRI : tous les jours de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h, sauf le lundi, à partir du 15 juin.

...dernière minute... ..

L'Abri du Marin vient de se voir attribuer avec quatre autres communes, le prix national des Rubans du Patrimoine pour sa réhabilitation et sa vocation culturelle. Ce prix sera remis à Paris en septembre.



**R**éunie en session budgétaire, le 24 mars dernier, l'assemblée municipale a examiné puis adopté le compte administratif 2009 de la commune, corroboré par le compte de gestion du comptable du Trésor. Après affectation des résultats, le conseil a adopté le budget primitif 2010. Voici une brève analyse de ces deux documents budgétaires.

## ■ Compte administratif 2009

Le budget 2009, élaboré avec le souci de maîtriser les dépenses de fonctionnement et la volonté d'inscrire le maximum d'opérations à réaliser en investissement, présentait le lourd handicap du report du déficit d'investissement de 2008 qui se montait à 1 037 082,93 €.

## ■ Comment s'est réalisé ce budget ?

**Le compte administratif laisse apparaître :**

- Un excédent de 837 278,27 € en section de fonctionnement, soit + 24,54 % par rapport à 2008, ce qui prouve à l'évidence que notre action a porté ses fruits.
- Un déficit de 385 026,20 € en section d'investissement, soit - 63 % par rapport à 2008. Ce déficit, peu important, s'explique essentiellement par le déficit record de 2008 qu'il a fallu résorber et le retard dans l'engagement d'opérations, retard engendré par l'obligation d'études diverses et d'une enquête publique.

## ■ Budget primitif 2010

Ce budget a été élaboré avec le même objectif qu'en 2009 : maîtriser les dépenses de fonctionnement et réaliser le maximum d'opérations en investissement. Pour ce faire, tout en considérant qu'il y a lieu d'adapter nos décisions à la faculté contributive des administrés et en tenant compte de l'augmentation des prix, le conseil a décidé une augmentation de 1 % des taux de la taxe d'habitation (TH) et de la taxe sur le foncier bâti (TFB) et a maintenu le taux de la taxe sur le foncier non bâti (TFNB) pour ne pas pénaliser la profession agricole :

**TH : 16,08 % • TFB : 16,81 % • TFNB : 52,40 %**

La **section de fonctionnement** s'équilibre en dépenses et en recettes à 3 666 000 € et permet d'alimenter la section d'investissement à hauteur de 896 653 € soit + 54,62 % par rapport à 2009.

La **section d'investissement** s'équilibre, quant à elle, en dépenses et en recettes à 4 803 000 €, en diminution par rapport à 2009 du fait que quatre opérations sont définitivement soldées et que l'opération "arrière-dune" est abandonnée au niveau, et seulement à ce niveau, du budget communal.

**Demeurent au programme, entre autres opérations, en plus de travaux divers, d'achat de matériel... :**

- La salle des sports (dont la maîtrise d'œuvre vient d'être attribuée)
- Le terrain de football (en cours de réalisation)
- L'aménagement de la Pointe
- L'aménagement du carrefour à l'entrée de Sainte-Marine (prévu après la saison touristique par le Conseil Général, maître d'ouvrage)
- L'aménagement de la rue de l'Odet et de l'avenue de l'Océan (en cours de réalisation)

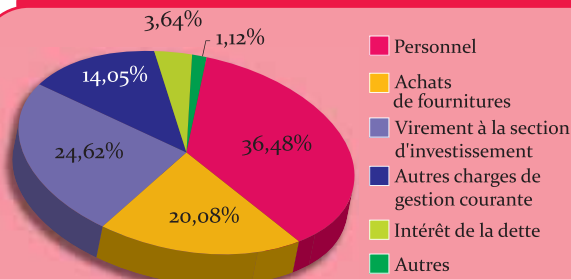
Précisons que, au niveau des recettes d'investissement, l'excédent de fonctionnement 2009 et le virement de la section de fonctionnement constituent l'essentiel des ressources hors emprunts.

Pour une plus ample information, je me tiens à votre disposition en mairie.

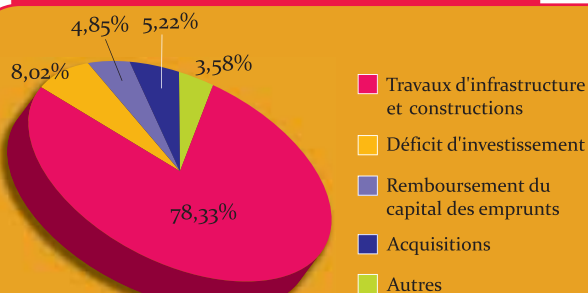
**Jacques BEAUFILS**

Maire-Adjoint chargé des Finances

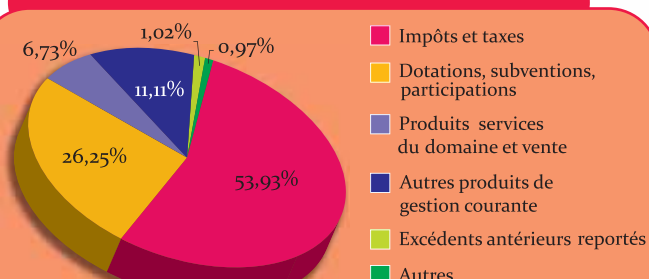
### FONCTIONNEMENT DÉPENSES



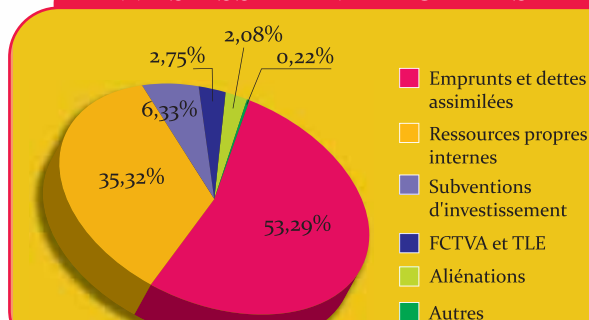
### INVESTISSEMENT DÉPENSES



### FONCTIONNEMENT RECETTES



### INVESTISSEMENT RECETTES





# travaux

## LOTISSEMENTS COMMUNAUX

### ■ Ty Scoul

Sur la partie communale, les travaux se terminent. Les murets de pierre, les plantations, l'éclairage, les grillages qui séparent les lots ainsi que la chaussée sont prêts. La finition des trottoirs reste encore à faire.

Sur la partie OPAC, les maisons ont déjà leur toiture. La chaussée, sur cet espace, sera réalisée dès l'achèvement des constructions.

L'aménagement des sorties sur la rue de Ty Scoul et sur la rue Marcel Scullier est prévu dès la réalisation de la chaussée du lotissement, au mois de novembre.



### ■ Menez Keroulin 2

Ce nouveau lotissement communal est pratiquement terminé. La chaussée, les places de parking, les murets, les deux places de stationnement dans chaque lot, les lampadaires, le cheminement piétons sont réalisés. Les grillages et les plantations sont en cours de finition.

Un chemin a également été créé, longeant Menez Kéroulin 2, permettant la jonction entre la rue du docteur Chauvel (maison de retraite), l'anse de Combrit et le lotissement de San Tual. Il est donc possible de se rendre, à pied, de Ty Scoul au bourg en passant par Bonèze, San Tual, Menez Kéroulin, rue Chauvel et le parking de la mairie.



## AMÉLIORATION DE LA VOIRIE

### ■ Route de la gare

Du carrefour de Ty Robin jusqu'au virage la chaussée a été refaite en enrobé. Un cheminement piétons, d'une couleur différente de l'espace roulement des véhicules, est créé du côté sud pour améliorer la sécurité.

### ■ Lotissement de Kéranguel

Les trottoirs ont été mis aux normes pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Les arbres qui détérioraient le sol et empêchaient le passage, avec des poussettes par exemple, ont été coupés.

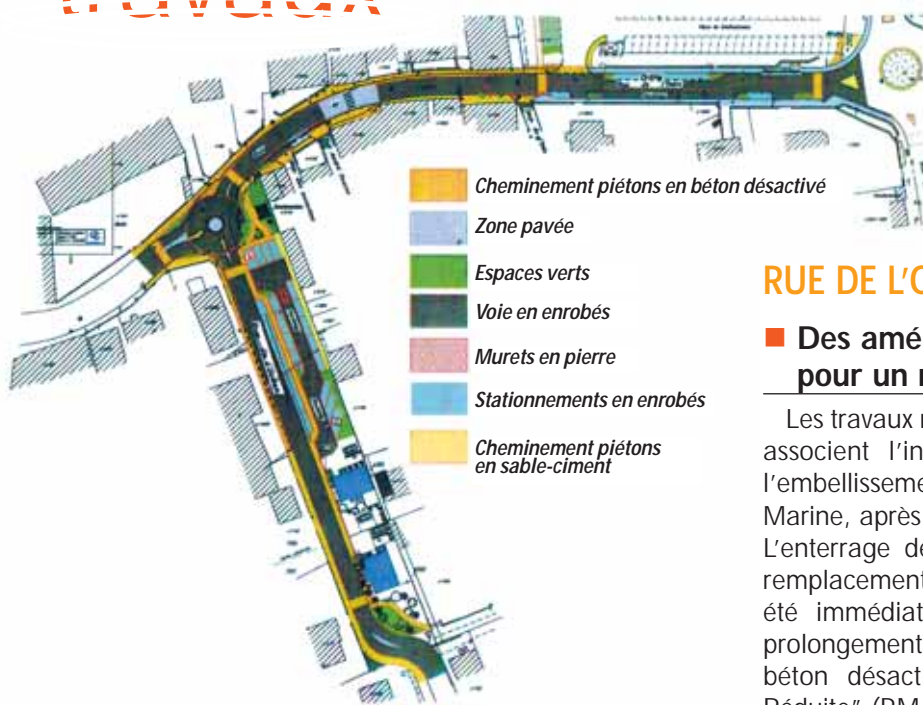
Le sol de la place est refait en gravillons « bicouche » après avoir ôté les pierres délimitant les emplacements, dangereuses pour les véhicules et surtout pour les enfants.

### ■ Chemin de Menez Veil Avel

La chaussée qui n'avait bénéficié que d'un simple empierrement est aplanie, la finition a été améliorée par du gravillon « bicouche », et l'eau pluviale est désormais canalisée.



# travaux



## RUE DE L'ODET ET AVENUE DE L'OCÉAN

### ■ Des aménagements pour un meilleur cadre de vie

Les travaux réalisés rue de l'Odet et avenue de l'Océan associent l'indispensable effacement des réseaux à l'embellissement du cadre de vie du centre de Sainte-Marine, après celui du bourg de Combrit.

L'enterrage des lignes électriques, téléphoniques et le remplacement de quelques canalisations d'eau ont donc été immédiatement suivis des opérations de voirie : prolongement des murets de pierre, passages piétons en béton désactivé aux normes "Personnes à Mobilité Réduite" (P.M.R.), zone pavée devant les commerces de la rue de l'Odet et pose de mobilier urbain de qualité.

L'avenue de l'Océan sera aménagée en parking à proximité de l'école avec des trottoirs sur toute sa longueur. L'extrémité non revêtue de l'actuelle place est confiée à l'OPAC de Quimper pour réaliser quatre logements qui viendront améliorer l'offre locative encore insuffisante dans notre commune.

Après la pose d'un rond-point à l'intersection des deux rues, l'effacement des réseaux sera prolongé jusqu'au carrefour de la rue du petit bourg.



10

## SERVICES TECHNIQUES

### ■ Une équipe dédiée aux bâtiments communaux

Guy Struillou est dans l'équipe technique de la commune depuis 22 ans. Il partage les nombreuses activités avec Jean-Claude Jégou depuis 3 ans : bâtiment, voirie, peinture, plomberie, électricité, carrelage, revêtement de sol, entretien des toitures...

Leurs dernières réalisations depuis la réfection du muret de la plage du Pussou sont visibles à Kérobistin : l'aménagement des murets autour du Centre Nautique et la reconstruction du mur jouxtant le Club d'Aviron.

En mai dernier, cette équipe a contribué à l'aménagement du terre-plein à côté de l'ancienne coopérative par la réalisation d'un superbe muret en granit permettant de borner le passage et offrant une large

assise aux promeneurs. Guy et Jean-Claude ont aussi fait les travaux de préparation du sol et la mise en place d'une rampe d'accès. De l'autre côté du port, ils ont réalisé la plate-forme des nouveaux sanitaires.

## À l'atelier municipal



...les vestiaires ont été aménagés en début d'année.



# travaux

## POINTE DE SAINTE-MARINE

### ■ Protéger le site

L'enquête publique qui s'est déroulée du 30 novembre au 29 décembre 2009 conclut à la « nécessité de maîtriser la fréquentation de la pointe de Combrit » compte tenu de l'état de « dégradation du site ».

A cet effet, le commissaire-enquêteur estime qu'il faut créer un parking « en retrait de la côte », ce qui permettra également de protéger et restaurer les espèces végétales ainsi que le paysage.

Considérant que le projet municipal répond à ces exigences, le commissaire-enquêteur émet un avis favorable à sa réalisation.

Suite à l'accord de l'architecte des Bâtiments de France et à l'autorisation préfectorale d'engager les travaux de réhabilitation, ceux-ci débuteront à l'issue de la saison estivale 2010.

Ce projet bénéficie d'une subvention d'environ 47 000 euros, dans le cadre du programme Eco-Faur mis en place par la Région Bretagne.



- Repositionnement des tables de pique-nique et des bancs
- Friches, espaces boisés et existants conservés
- Talus existants conservés
- Espace ouvert de l'ancienne aire de stationnement conservé (par la tonte de la végétation spontanée)
- Déconstruction de l'appendice du Ti Napoléon (murs et sols)
- Requalification du talus de Ti Napoléon et mise en défense

## ENVIRONNEMENT EN BREF

### ■ Sans pesticides... C'est possible!

L'utilisation de désherbants et d'insecticides au potager n'est plus systématique. En effet, dans le cadre de la charte « **Jardiner au naturel, ça coule de source** », les magasins



(jardinerie et bricolage) signataires s'engagent à fournir des conseils avisés et des solutions alternatives aux produits chimiques.

> Plus d'infos sur les sites internet : [www.sivalodet.fr](http://www.sivalodet.fr) et [www.bio29.fr](http://www.bio29.fr)

11

## le printemps de l'environnement.



*Le Printemps de l'Environnement a réuni, le temps d'un week-end au fort, des associations\* et une structure intercommunale\* investies dans la protection de l'eau, de la faune, la sauvegarde et l'entretien du patrimoine naturel, le développement durable... Le public et les scolaires étaient invités à découvrir les différentes actions qui peuvent être menées en faveur de l'environnement.*

\* Sivalodet, Cap vers la Nature, Les Amis du Jardin au Naturel, Eaux et Rivières, Mein Ha Dour et La Ruche Pédagogique.

# environnement

## CARRIÈRE DE TY COQ

Ce lieu-dit correspond au site d'une ancienne carrière à matériaux datant de la réalisation de la Transbi-goudène. C'est en 2006 que le département a demandé à la commune qu'elle lui cède ce terrain pour y stocker les sédiments issus du dragage du port du Guilvinec, ceux-ci ne pouvant être ni valorisés, ni immergés.

Le site divisé en 3 casiers avec un dispositif d'étanchéité et un bassin de rétention a une capacité totale de 67 000 m<sup>3</sup>. Sachant que les sédiments provenant du Guilvinec occupent un casier de 23 000 m<sup>3</sup>, le département a l'intention d'utiliser la place restante pour y stocker une partie des sédiments issus du dragage des ports de Concarneau, Lesconil et Loctudy.

Inquiète de ces apports supplémentaires non prévus dans le cahier des charges originel et critique sur l'insuffisance de suivi du chantier des boues du Guilvinec, la commune a demandé au Conseil général une information complète sur la réalité des opérations passées et à venir. Inquiétude d'autant plus vive que la carrière est à proximité immédiate d'une réserve archéologique et d'une zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique correspondant à la vallée du Corroac'h !

Une présentation a ainsi été faite au conseil municipal en décembre 2009 par le Conseil général et une réunion publique s'est tenue à Combrit en mars 2010 à laquelle ont participé des associations, de nombreux élus des communes voisines et des habitants.

Le Conseil municipal a renouvelé ses exigences d'être consulté et pleinement associé à l'avenir du site ainsi qu'au contrôle des opérations de dépôt envisagées. Message semble-t-il compris par le Département.



*Réunion publique en présence du Conseil Général.*

## ACTUALISATION DE L'INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

12

La Loi nous contraint à intégrer à nos documents d'urbanisme (PLU) l'inventaire des zones humides de notre commune avant la fin de l'année. Cet inventaire a été réalisé fin 2007 par le SivalOdet. En juin 2008, la réglementation définissant les zones humides a évolué, en rajoutant aux critères botaniques des critères podologiques (nature du sol). Cette évolution nous impose donc une actualisation de l'inventaire.

La méthode consiste à examiner le « critère végétal » : si les espèces dominantes du relevé sont des indicatrices des zones humides, l'espace peut être qualifié d'humide.

Un examen de la nature des sols est également réalisé par un sondage à la tarière à main dans les 50 premiers centimètres du sol. La vérification de l'un des critères relatifs aux sols ou à la végétation suffit pour statuer sur la nature humide de la zone.

Ce travail sera réalisé par un technicien du SivalOdet. Un comité de pilotage regroupant les institutions, les élus, les agriculteurs et les associations sera mis en place, les résultats seront présentés à la population. En cas de contestation, le choix final sera soumis à un groupe d'experts. Ainsi, l'inventaire réalisé et validé, sera intégré au Plan Local d'Urbanisme.



## LES PLANTES INVASIVES : UN DANGER POUR LA NATURE

Renouée du Japon

Une plante invasive est une espèce exotique, souvent importée par l'homme pour sa valeur ornementale ou son intérêt économique, qui par sa prolifération, transforme et dégrade les milieux naturels et peut être mauvaise pour la santé. Son invasion peut faire disparaître ou mettre en péril les espèces locales tant animales que végétales, les paysages peuvent être modifiés.

Dans la catégorie plante invasive avérée, celle-ci est non indigène et montre un caractère invasif constaté dans le territoire considéré, c'est-à-dire ayant une dynamique d'extension rapide dans son territoire et formant localement des populations denses, souvent bien

installées comme le **Sénéçon en arbre** (*Baccharis halimifolia*), l'**Herbe de la Pampa** (*Cortaderia selloana*), la **Renouée du Japon** (*Reynoutria japonica* Houtt)... pour les plantes terrestres et la **Jussie** (*Ludwigia peploides*) ou la **Mysiophylle du Brésil** (*Myriophyllum aquaticum*)... pour les plantes aquatiques.

Sur le site du Polder, l'herbe de la pampa ainsi que le sénéçon en arbre se développent dans les secteurs qui ne sont pas entretenus, en effet le pâturage et la fauche des prairies évitent le développement de ces espèces. Les graines provenant de spécimens présents aux abords du site, trouvent des conditions idéales pour se développer.

Pour lutter contre le développement de ces végétaux, il faut arracher les plantes si possible, ou les couper, éviter la dissémination de fragments de tiges, de racines ou de feuilles. Pour

les herbes de la pampa, couper les plumeaux, porteurs de graines, dès qu'ils apparaissent. L'incinération reste le meilleur moyen d'éliminer la plupart de ces plantes et d'éviter la propagation de ces graines, rameaux ou racines, plutôt que le dépôt vers un lieu de stockage.

Une opération de ce type a été organisée à l'automne dernier sur le secteur du Treustel, par l'équipe technique du Syndicat Mixte de Combrit - Ile-Tudy, pour éviter le développement de ces végétaux à forte colonisation. Sur le site du bois de Roscouré cet hiver, des sujets de **Laurier palme** qui peuvent produire des graines ont fait l'objet d'une coupe car le développement de ce végétal, peut porter atteinte à la biodiversité de cet espace forestier. La plupart de ces plantes est encore en vente libre, sauf la Jussie qui est interdite depuis le 2 mai 2007.



Sénéçon en arbre

Herbe de la pampa

13

## LES PLANTES PROTÉGÉES : UNE RICHESSE PATRIMONIALE

Les communes du Finistère abritent en moyenne 328 espèces différentes, mais plusieurs communes dépassent les 500, voire 600 espèces sur leur territoire. Toutes ces plantes ne bénéficient pas du statut de plante protégée mais sont considérées comme patrimoniales.

Sur la commune de Combrit l'inventaire réalisé entre 1980 et 2007 (source Atlas de la flore du Finistère) présente un nombre d'espèces différentes compris entre 301 et 400. Les plantes protégées quant à elles sont en nombre restreint, 4 à 6 espèces seraient présentes sur la commune. Si le **chardon bleu des dunes** (*Eryngium Maritimum*) présent sur le cordon dunaire, est protégé par l'arrêté du 23 juillet 1987 relatif à la liste des espèces végétales en Bretagne,

complétant la liste nationale, une nouvelle espèce protégée vient d'être découverte l'année dernière sur la commune par le Conservatoire Botanique National de Brest. Cette espèce qui est l'**Ophioglosse des Açores** (*Ophioglossum azoricum*) n'est présente, actuellement en Bretagne que dans deux stations, toutes les deux dans le Finistère : à Plouarzel et à Combrit. En France, on la trouve dans moins de 20 stations réparties dans plusieurs régions. Ces stations sont souvent petites et, de ce fait, vulnérables, ce qui lui a valu d'être protégée à l'échelle nationale en France, par arrêté du 20 janvier 1982 modifié le 31 août 1995 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national.

Un plan de conservation proposé par le Conservatoire Botanique National de Brest au Syndicat Mixte de Combrit - Ile-Tudy permettra de limiter la fermeture du milieu par la végétation environnante, par ailleurs, des mesures de protection réglementaire de ces parcelles ont été engagées.



# un peu d'histoire...

## Le port au début du siècle passé



**D**ès le début du siècle, le port de Sainte-Marine a une vitalité très importante, due à des activités aussi diverses que la pêche ou le cabotage.

Les frères Donat arment plusieurs dundées et goélettes,

obtenue à partir d'eau douce et de bois d'acacia) puis mises à sécher sur des vergues ou sur le grand mur du port. Les orins (cordages) en chanvre sont eux aussi plongés dans le coaltar ou un peu plus tard dans le "vert de gris" afin qu'ils ne pourrissent pas dans l'eau.

entre autres "Emile" et "L'Étincelle", qui transportent des poteaux de mine taillés dans le bois des pins et d'autres denrées vers le Pays de Galles dont ils reviennent chargés de charbon. L'activité de "pêcheurs de sable" amène l'armement à se diversifier et à créer de nombreux sabliers...

Le développement du tourisme voit aussi l'arrivée des vedettes à passagers. Le "Terfel" et "L'Amiral Ronarc'h" sont les premières... "La Reine de l'Odet", construite en 1929, est bientôt accompagnée de "La Perle" et de "La Fée de l'Odet" qui, transformée en bateau de pêche durant la guerre, coulera corps et biens en 1946 au large de Boulogne.

Mais l'activité du port est surtout due aux pêcheurs. En 1930, le nombre d'inscrits Maritimes à Sainte-Marine est de 125 : 3 goélettes, 83 pêcheurs, 1 borneyeur, des vedettes à passagers, 5 plaisanciers... A cette époque la majorité des bateaux de pêche est constituée de canots à misaine non pontés (l'appellation misainier date des années 1970). Les marins pêchent de nombreuses espèces de poissons comme les pironneaux, les lieus ou les tacauds. Ils utilisent par ailleurs des casiers dans les parages des Glénan et au-delà pour pêcher les crustacés, crevettes, crabes mais surtout langoustes et homards qui peuplent les fonds en grand nombre. C'est cette activité qui entraîne la création des viviers flottants du Pochau.

La vie sur le port est très active. A terre le travail ne manque pas. Il faut calfater les navires échoués sur la grève puis enduire les coques de coaltar afin de les rendre étanches et de solidifier le bois. Les voiles sont cachoutées dans de grandes cuves (cette substance est

### ■ Un lieu de vie

En dehors des périodes de pêche la vie est tout aussi intense : il faut ramender les filets, fabriquer de nouveaux casiers, réparer les engins abimés. Les maisons souvent constituées d'une seule pièce sont alors transformées en véritables ateliers autour desquels la vie quotidienne continue malgré tout. Les casiers à crevettes faits de bois et de grillage sont plongés dans des fûts de coaltar sur les grèves ou auprès des maisons, les casiers à crabes ou à homards sont confectionnés à partir de jeunes pousses de châtaigner, car flexibles, elles prennent la forme des gabarits. Ces jeunes branches étaient parfois dérobées dans les bois du Cosquer, à la nuit tombante pour échapper à la vigilance du régisseur !

Pendant les moments de repos les marins jouent aux quilles ou à la galoche devant les cafés "Quéméré", "Le Certen" ou "Monfiquet". Les jours de mauvais temps, ils les animent en jouant aux cartes : la belote, la luette ou la vache sont les plus pratiqués.

Les marins peuvent aussi se rendre à l'Abri afin d'y trouver le calme pour le repos, l'instruction ou la lecture. En effet l'Abri du Marin, déjà actif en 1904 dans la maison appartenant aux Montauban, est construit dans son état définitif en 1910. Ils y découvrent des romans d'aventure mais aussi des ouvrages nautiques et des journaux comme "L'Illustration". Des jeux de société sont aussi à leur disposition, ils peuvent y jouer en écoutant les chansons de Théodore Botrel.



Séchage des voiles cachoutées devant l'Abri du Marin.

## ■ La motorisation transforme la pêche

Un peu plus tard, sous l'impulsion de René Cariou, la motorisation apparaît avec des engins de faible puissance (4 à 9 cv) de marque Castelneau ou Baudoin. En 1938, Pierre Nicolas fait construire "le Mermoz", première pinasse à moteur. Dans les années 50, ce type de bateau se généralise avec des moteurs plus puissants. C'est le déclin de la navigation à voile. Un dépôt à essence est créé à l'emplacement actuel de la crêperie "La Misaine", sous la responsabilité de Jean-Marie Le Certen. Il permet aux marins de s'approvisionner en essence dédouanée. Les gros bidons de 50 litres sont remplis puis roulés sur la grève avant d'être remontés dans les plates puis hissés sur les bateaux.

L'arrivée des cars "Cariou" à Combrit et "Le Moigne" à Bénodet va aussi transformer la vie des femmes de marins qui se rendent à Quimper pour vendre la pêche de leurs époux. Les mannes de crustacés et les paniers de poissons sont chargés dans les remorques. Auparavant ces femmes, pour vendre le produit de la pêche, devaient remonter l'Odét à la rame dans les plates ou suivre, sur les quelques bicyclettes existantes, la charrette du paysan qui transportait la marchandise.

Ainsi le port vivait intensément toute l'année, mais dans les années 60 la majorité des jeunes part naviguer au Commerce entraînant ainsi le déclin de la pêche côtière. Aujourd'hui cependant six bateaux, armés par de jeunes marins, redonnent vie au petit port de pêche de Sainte-Marine.

Le port était aussi le théâtre de fêtes et d'autres événements importants, ils seront racontés une autre fois.

*Joël de Kerros et Roselyne Javry*



*Bénodet : arrivée du bateau "Terfel" de Quimper.*



*Le port à marée haute.*



*Calfatage des bateaux.*

15



# le port

## AMÉNAGEMENT DU TERRE-PLEIN

### ■ Un balcon sur l'Odet

La terrasse surplombant l'accès aux pontons a été réaménagée. Erodés au fil du temps, la roche comme le soutènement de la passerelle, présentaient des risques pour les visiteurs de ce lieu, très fréquenté tout au long de l'année. Le projet a été mené en collaboration avec l'architecte des bâtiments de France.

Ces aménagements vont aussi permettre l'accès de la passerelle à tous et notamment aux personnes à mobilité réduite avec la réalisation d'une rampe vers le terre-plein et la pose d'un béton désactivé sur cet espace. Un banc et le muret de pierres invitent à la pause et à profiter pleinement du point de vue sur la rivière. Les plantations vont participer à limiter l'érosion naturelle. Ces travaux et aménagements ont été en partie faits par les services techniques et espaces verts de la commune.



## UN CONTRAT "PASSERELLE" POUR RENFORCER L'ÉQUIPE

Passionné de voile et après un BEP et CAP des métiers du bois, avec une mention en charpente navale, Nonna Le Breton, 22 ans, a rejoint l'équipe du port : Gilles, Yolande, Nicolas et Paul, en décembre 2009. Il bénéficie d'un contrat passerelle.

Ce poste prévoit sa participation aux différentes activités du port : entretien et réparation des chaînes, bouées et pontons, nettoyage et changement des catways (petits pontons annexes), remorquage et placement des bateaux, préparation de la saison.

Maîtrisant parfaitement la langue anglaise, il est à présent en formation à l'accueil administratif : escale, passeport, VHF, encaissement, et assurera, à son tour, les permanences.

Un quart du contrat passerelle est destiné à la découverte d'autres entreprises, sa première expérience a eu lieu sur un bateau qui pêche la langoustine. Nonna envisage son avenir dans des domaines similaires à l'étranger.



16



## OPÉRATION PASSEPORT

Déjà partenaire en 2009, et ayant bénéficié d'une bonne fréquentation, le port renouvelle l'opération "Passeport" et élargit l'offre en 2010. A présent, quarante ports sont partenaires : de Lesconil à Dahouet en zone Nord, de Doëlan à Port Médoc en zone Sud.

La capacité d'accueil est de 350 places aux pontons, 420 bouées et 70 pour les visiteurs.

## TOILETTES MODERNISÉES

Après l'installation, l'an passé, d'une cabine de toilette moderne et autonettoyante place de Grafenhausen, c'est au tour du port d'être équipé de la même façon cette année.

Elle sera mise en place avant la fin juin pour être utilisable immédiatement. Une partie de la façade en pierre des anciens WC sera conservée de façon à intégrer au mieux cet équipement au site.



## MARIE QUÉRÉ A 100 ANS



Le 26 février 2010 une nouvelle centenaire a été fêtée par les élus à la maison de retraite de Kerborc'his. Un grand nombre d'amis s'était joint à la famille et aux compagnons de résidence de Marie Quéré. Cette gaillarde centenaire, née le 26 février 1910, a vécu au lieu-dit La Clarté jusqu'à son admission en établissement pour personnes âgées de la commune. Après son mariage Marie Bodéré, de son nom de jeune fille, a travaillé sa vie durant comme employée d'usine dans l'entreprise Jaouen. Voisine appréciée de tous, inconditionnelle infatigable du Pardon de la Clarté, elle assistera à chacun d'entre eux jusqu'à ce qu'elle quitte son quartier.

Un après-midi festif, concocté avec soin par Isabelle, la prévenante animatrice de l'établissement, avait été prévu. Les enfants du Cercle celtique de Combrit lui ont rendu un vibrant hommage au rythme d'une gavotte appréciée de tous. Un superbe gâteau arrosé de champagne a clôturé les festivités aux accords d'une chorale improvisée par les résidents de la maison de retraite de Kerborc'his. Rendez-vous a été pris pour l'an prochain avec la sympathique centenaire.

### ...à Marie Jaouen...

*"Fragile,  
forcément fragile,  
mais ô, combien, apaisée,  
rassérénée,  
Marie, notre doyenne, vient de nous  
quitter à la veille de ses 106 ans,  
Du siècle dernier, nous avait-elle conté, elle avait  
conservé la mémoire émerveillée des étapes de la  
révolution industrielle auxquelles elle avait participé,  
bien modestement peut-être, mais avec quelle  
empathie, dans bien des domaines tels que les  
techniques alimentaires ou les transports,  
Jacques Brel, il y a quelques mois,  
aurait pu mettre en musique ces quelques vers :*

*«Adieu Marie,  
on t'aimait bien,  
Adieu Marie,  
on t'aimait bien, tu sais...»*



## L'ÉPICERIE COMMUNALE

Peut-on hélas s'en féliciter ? L'épicerie communale ne cesse de voir augmenter sa fréquentation. Ce sont près de 50 personnes qui viennent régulièrement dans ce lieu d'accueil, où elles savent désormais trouver réconfort et aide alimentaire auprès des bénévoles toujours plus impliqués dans leur mission d'aide et de soutien. Un grand merci à tous.

### HORAIRES D'OUVERTURE :

- le jeudi de 14 h à 16 h, de janvier à fin juillet et de septembre à fin décembre.

*Pour toute situation d'urgence, se présenter  
au CCAS aux heures d'ouverture de la mairie.*

### CONTACT CCAS, MAIRIE DE COMBRIT :

- Jean-Luc Quilfen : 02 98 56 74 19

## LE PORTAGE DE REPAS

Notre commune est maintenant conventionnée depuis plusieurs années avec Pont-l'Abbé pour assurer le service de portage de repas auprès des personnes âgées qui le souhaitent. Ce service a cependant un coût tant pour les usagers que pour les communes.

La situation politico-sociale dans laquelle se trouve notre pays, et par conséquent nos régions et nos communes, rend difficile le maintien de ce service dans des créneaux budgétaires raisonnés. Aussi, cette année verra-t-elle à nouveau augmenter le coût du portage de repas auprès des usagers et des communes. Pour le maintien de cette offre de service, il est nécessaire de prendre en compte la baisse des demandes d'environ 7 % sur le secteur de Pont-l'Abbé. En 2009, l'augmentation avait été prise en charge par le CCAS, mais cette année ce sont les usagers qui doivent supporter la hausse de 34 centimes portant le prix du repas à 6,59 euros.

## PETITE ENFANCE

### ■ Un point sur la convention avec Ti Liou

En 2009, cinq enfants de notre commune ont fréquenté la crèche (8 en 2006) et neuf la halte-garderie (20 en 2006). Ils ont bénéficié des tarifs de la convention signée avec la commune, soit 1,62 euros par heure et par enfant (1,58 euros en 2009).

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) qui dépend également de la Maison de la Petite Enfance, bénéficie d'une aide financière de la commune qui s'est élevée à 6 300 euros (6 145 euros en 2009).

# intercommunalité

## SYNDICAT MIXTE

### ■ Défense littorale

#### UNE APPROCHE RESPONSABLE ET DURABLE

L'érosion des côtes est un phénomène que l'on observe partout. Ainsi, en France, près d'un quart du littoral s'érode. Notre rivage constitué de plages et de dunes subit en certains endroits des phases d'accrétion, en d'autres d'érosion.

Depuis plusieurs années, la dune du Treustel, entre l'Île-Tudy et Kermor est soumise à un processus d'érosion continu. Devant les risques accrus de rupture du cordon littoral dans ce secteur, le SIVOM Combrit - Île-Tudy a sollicité l'appui de l'Etat et des collectivités territoriales

pour renforcer la dune, arrêter un calendrier qui prend en compte la nécessité d'intervenir rapidement et le besoin de financement.

L'appui et la détermination de la Préfecture ont permis à ce jour d'accélérer la finalisation du projet qui s'articule sur deux axes complémentaires. En premier lieu, un rechargement de la dune qui constitue la première défense. Celui-ci nécessitera un apport massif de sable à réaliser avant la fin 2010 suivi d'apports réguliers pour reconstituer les parties les plus faibles. Il n'a pas pour but de stopper le phénomène d'érosion mais il permet de le limiter et d'agir sur ses effets.

D'autre part, une digue sera réalisée en retrait pour contenir les eaux en cas de brèche ouverte dans la dune. Cette digue constituée de matériau naturel et complétée par un retour de l'enrochement de l'Île-Tudy, devra ainsi protéger aussi bien les habitations que les activités du polder. Sa réalisation devrait débuter en 2011 avec une participation financière de l'Etat et des collectivités territoriales.

### ■ Mise en valeur d'un ancien exutoire du Polder

Situé derrière la digue de Kermor au lieu-dit "le Haf-fond", cet ouvrage construit en pierres de taille, date de 1850, année de la construction de cette digue. Conçu pour évacuer les eaux du Polder dans un chenal permettant le rejet à marée basse dans l'anse du Pouldon, cet ouvrage a été remplacé par la suite par l'exutoire actuel plus performant et moins contraignant, car équipé de clapets à marée. Laisse à l'abandon puis recouvert par la végétation il disparut de la vision du public, malgré son intérêt architectural.



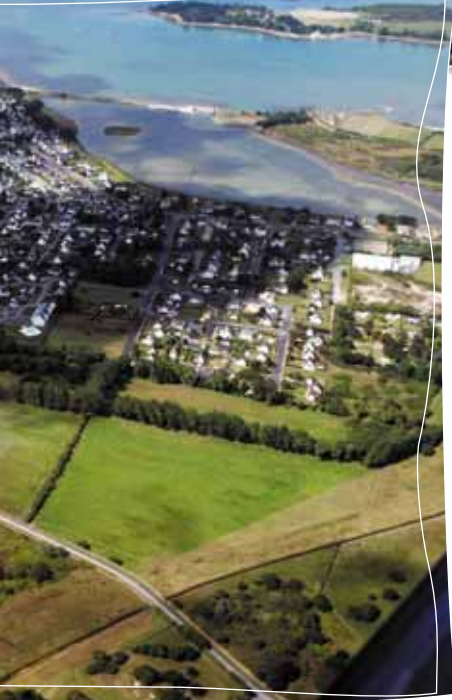
A la demande de l'association "des Amis des chemins de ronde" un chantier de mise en valeur de cette construction a été réalisé avec quelques-uns de ses membres, l'équipe technique du Syndicat Mixte de Combrit - Île-Tudy et la commune de Combrit, consistant à débroussailler le haut de l'ouvrage et à retirer le sable qui masquait l'ensemble des pierres. Provisoirement, une clôture a été mise en place pour sécuriser la zone, une lisse viendra remplacer cette protection ainsi qu'un panneau explicatif pour renseigner les promeneurs sur ce patrimoine bâti.



D'ores et déjà, le SIVOM a obtenu les autorisations des services de l'Etat et du Conservatoire du Littoral, propriétaire d'une grande partie du polder, pour stocker provisoirement des sédiments provenant d'un vaste chantier d'excavation à Quimper sud. Ces sédiments dont la qualité a été reconnue conforme au besoin seront entreposés pour moitié à l'Île-Tudy en arrière de la salle de sports et pour moitié sur une partie du parking du Treustel à Combrit, tout en conservant 60 % de sa superficie en aire de stationnement. Ainsi ce stockage ne se fera que sur des terrains remblayés de longue date.

Cette opération entièrement gratuite pour la collectivité permettra d'économiser plus de 100 000 euros sur la facture globale des travaux prévus pour 2011.





## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD

### ■ Véloroute

#### 80 KM LE LONG DU LITTORAL BIGOUDEN

La section de véloroute littorale du Pays Bigouden Sud présentera un itinéraire jalonné, continu et sécurisé de 80 kilomètres environ.

De l'Île-Tudy, l'itinéraire empruntera le chemin d'arrière dune jusqu'à Sainte-Marine, remontera vers le port, en voie partagée, par la rue de la plage, la rue de Kerhuel puis la rue du Phare pour gagner le port. De là, en période estivale, les cyclistes pourront emprunter le bac pour se rendre à Bénodet et poursuivre leur parcours. Cette complémentarité "bateau+vélo" offrira un moment de détente récréative. Hors saison, ils devront remonter la rue de l'Odet puis emprunter la piste cyclable qui borde la départementale avant de franchir l'Odet par le pont de Cornouaille.

Une signalétique spécifique sera mise en place tout au long du parcours ainsi qu'une aire de pique-nique et de repos. Des itinéraires complémentaires d'intérêt local sont également à l'étude avec une jonction qui permettrait aux cyclistes de traverser le bourg de Combrit.

Cette section d'itinéraire cyclable s'inscrivant dans le réseau du schéma départemental vélo du Finistère bénéficiera de subventions départementales allant de 30 % à 80 % selon les tronçons.

### ■ Colonnes à déchets semi-enterrées

#### QUATRE PROJETS SUR LA COMMUNE

Notre communauté de communes a arrêté le principe d'acquisition et de pose de conteneurs semi-enterrés pour la collecte des ordures ménagères, du verre et des JMR (journaux/magazine/revues). Dans un premier temps, la priorité sera donnée aux points de collecte d'ordures ménagères les plus sensibles. Le programme sera étendu les années suivantes aux autres types de collecte et aux autres sites.

N'oublions pas que cette collecte en aire collective ne concerne que les secteurs qui ne peuvent être desservis en collecte individuelle, soit à cause de la difficulté à faire circuler les véhicules de ramassage sur des voies trop étroites, soit à cause des apports irréguliers liés à la fréquentation touristique.

Ainsi, pour notre commune, le programme 2010 a prévu l'installation de quatre colonnes semi-enterrées sur la place de Grafenhausen : deux pour les ordures ménagères, une pour le verre et une pour les JMR. Elles remplacent les anciens bacs, aussi bien ceux qui se trouvent à l'air libre que ceux situés dans un local fermé. Il est prévu également d'en installer une pour les ordures ménagères à Bereven ainsi qu'à Menez Noas.

Ces équipements doivent être mis en place avant la saison estivale. Ils seront plus esthétiques et plus discrets que les anciens conteneurs.



### ■ Hélène Berrou-Rittemard à l'accueil



Depuis le 3 décembre 2009, Hélène Berrou-Rittemard a pris ses fonctions à l'accueil du SIVOM Combrit - Ile-Tudy et du Syndicat Mixte à Roscanvel. Elle remplace, à plein temps, Christine Talouarn, employée auparavant au SIVOM, et Martine Pouliquen du Syndicat Mixte, toutes deux à temps partiel.

Après des études de comptabilité-gestion, elle a travaillé au Centre de Gestion Territoriale, service de remplacement. Après son succès au concours adjoint-administratif, elle rejoint l'équipe de Quimper Communauté.

L'accueil au sein des deux entités ne se limite pas à ce seul rôle : elle s'occupe de la gestion du personnel, de la comptabilité et du suivi des emprunts et marchés.

Pour le SIVOM : suivi de la gestion de la Maison de Retraite de Kerborc'his, de l'assainissement, dont la station d'épuration ; pour le SIVOM-tourisme : gestion de la ferme du Creac'h (remise des clés, états des lieux, sécurité...), gestion des postes de secours saisonniers et recrutement de nageurs-sauveteurs.

Pour le Syndicat Mixte, elle travaille en étroite collaboration avec Yvon Guillerm, Pascal Barré et Xavier Guidou.

### L'ACCUEIL EST OUVERT :

- du lundi au jeudi :  
de 9 h à 12 h 15 et de 13 h à 17 h
- le vendredi : de 9 h à 12 h 15 et de 13 h à 16 h
- CONTACT : 02 98 56 45 04

# écoles

## À SAINTE-MARINE

Travaillant toute l'année sur la ferme, après la visite d'une exploitation laitière mécanisée, la classe enfantine de Sainte-Marine a découvert la petite ferme de Didier Blanchard à Plonéour-Lanvern (**Blog : "bigoud'ânes"**), les enfants sont montés sur les ânes où dans une carriole pour les plus petits. Ils ont nourri les animaux (volaille, moutons, cochons) et caressé les agneaux nouveau-nés. Pour faire le lien avec la classe des grands (qui ont travaillé sur notre environnement proche clôturé par une classe transplantée), les petits ont eu des animations portant sur la nature grâce au Silvalodet : « Hugues nous a aidé à mieux comprendre le lien entre l'eau et la végétation qui nous entoure. »

Pour fêter la fin d'année, la traditionnelle "Fête de la godille" aura lieu le dimanche 27 juin, à cette occasion les enfants de l'école constitueront une chorale de chants de marins.



## À L'ECOLE PUBLIQUE DU BOURG

Le jeudi 27 mai et vendredi 28 mai 2010, les enfants de la classe de M<sup>me</sup> Daniel (CE1) et de la classe de M<sup>me</sup> Chéret (CM2), de l'école publique de Combrit, ont participé à une rencontre sportive, dans le cadre de l'USEP.

Au cours de ces deux jours, les CM2 ont remonté une petite partie du canal de Nantes à Brest en kayak pendant que les CE1 randonnaient sur le chemin de halage. Bravo à nos petits sportifs qui étaient réjouis de leur séjour !

20



## À NOTRE-DAME DE LA CLARTÉ

Cette année scolaire a vu la réalisation de projets sur le thème des animaux dans leur milieu, de la préservation des espèces et des environnements naturels. Suivant l'âge des enfants, ces projets se sont déclinés sous la forme de sorties à la journée\* pour les maternelles ou de classes de découvertes : Ecole Nicolas Hulot rattachée au parc animalier de Branféré dans le Morbihan, pour les CP et CE, et séjour à Arreau, dans les Pyrénées pour la classe de CM.

\* 4 sorties à la journée pour les maternelles (Littoral, Aquarium d'Audierne, Ferme "Les Plomarch" à Douarnenez et le zoo de Pont-Scorff).



Parc animalier de Branféré (Classes de CP et CE) du 24 au 26 mars 2010.



La classe de CM à Arreau-Peyragudes du 21 au 27 mars 2010.

Sortie "littoral" en septembre 2009 pour les classes de maternelles.



# vie associative

## LE CERCLE CELTIQUE À 50 ANS



C'est en 1960 que le cercle celtique a vu le jour, 50 ans déjà. De nombreux Combritois sont passés par cette association, assurant ainsi sa pérennité. A force de persévérance et de travail, il a atteint un niveau artistique très intéressant pour les danseurs et danseuses. L'association a donc en projet de fêter cet anniversaire comme il se doit, avec un fest-noz, un repas regroupant les anciens et actuels danseurs et surtout la réalisation d'un spectacle. Pour cela, le cercle celtique souhaite que les anciens danseurs et danseuses participent au spectacle lors de l'introduction de celui-ci en faisant un petit pas de danse sur scène. Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues. La réalisation d'un tel projet étant une charge de travail importante pour l'association, c'est le week-end du 10, 11 et 12 juin 2011 que tout le monde se retrouvera pour fêter les 50 ans du cercle.

### RENSEIGNEMENTS :

- Marine Péron : 06 99 67 01 75
- Franck Volant : 06 65 43 49 61
- SITE INTERNET : [bagadcerclecombrit.e-monsite.com](http://bagadcerclecombrit.e-monsite.com)

## MEIN HA DOUR

### ■ Le trésor de la fontaine

Tout de cuivre vêtue, je suis une pièce de de 5 centimes. Je séjourne actuellement dans le tiroir-caisse du trésorier de l'association "Mein Ha Dour". Les membres de l'association, section restauration du patrimoine, m'ont découverte dans la fontaine de Notre-Dame de la clarté au



cours de leurs travaux d'entretien trimestriels. Gisant sur une mousse verdâtre voisinant avec les feuilles couleur rouille dans une eau croupie, j'en fus extirpée avec une gourmandise toute relative. J'étais l'expression bien modeste du vœu d'une dévote "glazik", lors du dernier pardon. La générosité des bigoudènes en pareille circonstance ne dépasse guère les 2 centimes (c'est ce que susurrent mes consœurs du tiroir-caisse).

Quoi qu'il en soit, je pus assister au travail d'entretien de mes découvreurs. Fi !! Les mousses, l'eau souillée, les feuilles mortes, la fontaine et ses abords, dont le lavoir mitoyen, furent remarquablement relookés. "C'est nickel", a dit René... ce qui pour une pièce de cuivre vaut son pesant d'or. Lors de l'assemblée générale, le trésorier a rapporté que le trésor des fontaines de la Clarté, Kervéguen et Roscanvel s'élevait à 2,37 euros. Les autres fontaines, tout autant bichonnées, n'ont rien apporté pour l'instant. Celle de Béréven, par exemple, mériterait que nos amis randonneurs y jettent bien plus qu'un simple coup d'œil.

21



*L'association "Chemins à Tous Crins" a proposé deux animations depuis le début de l'année : défilé et distribution de friandises dans les rues du bourg, à Pâques, et début mai une démonstration de la méthode de dressage éthologique sur la plage au Treustel.*



# vie associative

## OFFICE DE TOURISME

### ■ Valoriser les atouts de la commune

L'Office de Tourisme a souhaité, en début d'année, innover et investir dans des opérations de promotion jamais réalisées auparavant. D'une part, avec l'achat d'un encart publicitaire dans le guide touristique du Comité Départemental du Tourisme, tiré à 100 000 exemplaires et cela dans le cadre d'un groupement de fait avec six offices du pays bigouden. Ce groupement a pour objectif premier de mutualiser les besoins et les prestations de chaque membre. D'autre part, en étant présent, pendant trois journées, à la première édition du salon des Sports et Loisirs Nature de Rennes-Saint-Erblon, qui a enregistré plus de 7 000 visiteurs. La fréquentation du stand a été continue et a permis de nombreux échanges auprès d'une population relativement proche de chez nous.

A noter également, une nouvelle mise en page du guide touristique 2010 et le guide des animations d'été sur la commune, disponible courant juin.

Un nouveau plan de la commune est en cours d'élaboration, l'Office de Tourisme y participe sous la responsabilité de la municipalité.

Faisant suite à une première année de sensibilisation à la qualité de sa structure, l'Office de Tourisme renouvelle en 2010 son adhésion à la Démarche Qualité Totale dont la signature vient d'être officialisée. C'est un gage de professionnalisation auprès des visiteurs, toujours soucieux de trouver une qualité dans l'accueil, la disponibilité, l'information et la documentation.

Afin de mener au mieux ces initiatives qui constituent un investissement financier important, les responsables de l'Office de Tourisme font appel à de nombreux partenaires qui le soutiennent régulièrement et ils les en remercient mais souhaiteraient convaincre d'autres de les rejoindre. Le tourisme constitue un apport non négligeable, voire essentiel, dans l'économie de la commune et l'activité de l'Office ne se limite pas, loin s'en faut, à diffuser un guide des hébergements.

### HORAIRES D'OUVERTURE :

- EN SAISON / du lundi au samedi :  
9 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 18 h 30
- HORS SAISON / du lundi au vendredi :  
9 h - 12 h 30

## QUOI DE NEUF AU CENTRE NAUTIQUE ?

Les activités ont repris en mars : voile scolaire, samedi loisirs, préparation aux régates. Les locaux et leur environnement ont été améliorés avec la pose d'un revêtement dans les sanitaires, le nivellement de l'entrée Est donnant sur le parc, l'élagage des arbres au-dessus du parc bateaux ainsi que le rangement des locaux de Bonèze et un grand nettoyage de printemps qui a été fait par des bénévoles. Les bureaux et l'accueil ont également été améliorés, même s'il reste encore beaucoup à faire. Le Centre Nautique a réceptionné un nouveau bateau de transport collectif de type "bag alu", et quatre catamarans "Twincat 15" qui élargissent l'offre proposée aux usagers.

### Au printemps, il a participé aux événements suivants :

- Depuis le 1<sup>er</sup> mai : location de matériel tous les dimanche à Kérobistin.
- Le 13 mai : organisation de régates de planches à voile et de catamaran.
- Les 22 et 23 mai : tenue d'un stand et participation à la fête de la Misaine.
- Les 5 et 6 juin : organisation de la fête du nautisme.
- Du 18 au 20 juin : organisation du National POGO.
- Le 26 juin : journée bénévolat et rattrapage pour ceux qui ont manqué des séances à cause de la météo en automne.

### QUELQUES DATES ET NOUVEAUTÉS À RETENIR :

- JUILLET-AOÛT :  
point de location sur la grande plage à Sainte-Marine
- STAGES DE VOILE à la semaine pour tous âges
- EN AUTOMNE :  
location de matériel tous les dimanche à Kérobistin,  
de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Pour plus d'informations :  
<http://www.cnsm.fr/>

22



# rendez-vous de l'été

## La municipalité propose...

### ■ Concert de l'orchestre philharmonique de Quimper... VENDREDI 25 JUIN

SUR LE PORT DEVANT L'ABRI DU MARIN - 20H

### ■ Fest-noz... VENDREDI 2 JUILLET

BOURG DE COMBRIT



Initiation à la danse et fest-noz (21 h) animé par le groupe Termajik, les chanteurs Ifig Flatrès et Christian Rivoallen et les sonneurs Bernez Breton et Yannick Péron.

### ■ Rando Chantée... JEUDI 8 JUILLET

SAINTE-MARINE

Parcours d'environ 8 km autour de lavoirs et fontaines, randonnée menée au chant et animations à l'accordéon à chaque point d'eau rencontré. Fin de la randonnée au lavoir du port animée par l'ensemble des accordéonistes présents sur les sites.

## Du côté des associations...

### ■ La Fête Paysanne

L'Association La Clarté organise un troc et puces le dimanche 11 juillet en plus de la traditionnelle Fête Paysanne programmée le 8 août. Dans un esprit de coutumes et une ambiance chaleureuse, un défilé de chars à bancs tirés par des chevaux bretons et les tracteurs d'antan emmèneront le public jusqu'au site de la chapelle de La Clarté. Sur place des démonstrations de matériel seront proposées : moisson, battage à l'ancienne, arrachage de pommes de terre, labour, forge... Un repas à midi et un pot-au-feu géant viendront agrémenter la journée avant un traditionnel fest-noz qui clôturera la soirée.



### ■ Feu d'artifice... MERCREDI 14 JUILLET, À 23 H

À KÉROBISTIN (SAINTE-MARINE)

### ■ Semaine du Théâtre de rue

DU JEUDI 15 AU LUNDI 19 JUILLET À KÉROBISTIN

LE JEUDI 15 : pique-nique républicain et spectacle. Chacun apporte son repas et tout le monde se retrouve dans le parc pour un spectacle de théâtre familial.

DU VENDREDI 16 AU LUNDI 19 : stage de marionnettes, spectacles et animations.

### ■ Concert du groupe "Jil is lucky"...

JEUDI 5 AOÛT - SUR LE PORT - 21 H

### ■ "Kona Tour"... SAMEDI 7 AOÛT

PLAGE DE SAINTE-MARINE

Animations autour du kayak, de la planche à voile, châteaux de sables...

### ■ Arrivée du Tour du Finistère

en Planche à Voile... DIMANCHE 8 AOÛT

À KÉROBISTIN ET SUR L'ODET

Animations diverses, concerts, feu d'artifice...

### ■ Semaine de la Bretagne... DU 12 AU 18 AOÛT

Présentation de costumes bigoudens, poses de coiffes, initiation au Breton, découverte du chant breton, découverte du Gouren et de la galoche, initiation à la danse, concerts, prestations du bagad et du cercle celtique de Combrit suivies d'un fest-noz.

23

### ■ National de pétanque



Du 20 au 22 août, le terrain de Croas Ver accueillera le 9<sup>ème</sup> National de pétanque de Combrit et de Cornouaille. Cette importante manifestation, qui a lieu tous les deux ans en alternance avec Kerlouan, rassemblera plus de 1 000 joueurs dont des champions de France et du monde. Cette année, une exhibition et un record de tir de précision se dérouleront le vendredi,

avec tous les champions ainsi que l'équipe de Combrit, vainqueur de l'édition 2008.

> Contact : 02 98 56 44 03 et 06 12 56 42 17

# des ballons...



Combrit  
Ste Marine  
F.C.

Stade Municipal de Croas Ver

## MONDIAL PUPILLES

Du 13 au 15 Mai



Montage et démontage des stands, préparation des repas, animations, familles d'accueil... Sans les bénévoles, le Mondial Pupilles n'aurait pas lieu.

La Pologne, la Biélorussie, la Suisse, la République Tchèque, Rennes, Lamballe, Joinville et Pontivy étaient au rendez-vous de cette 24<sup>ème</sup> édition à Combrit. Si le ballon est au centre de la manifestation, les échanges et rencontres interculturelles et intergénérationnelles participent largement à son succès.

Après quatre années à la présidence du Combrit Sainte-Marine Football Club, mais bien plus en tant que sportif ou responsable, Frédéric Dolain a laissé sa place à Claude Garin.



# ...et des bateaux



## Le Printemps de la Misaine

Une deuxième édition, sous le soleil, de ce rassemblement de bateaux traditionnels qui est organisé par l'Association Canot Voile-Aviron. Ces journées festives au port proposaient une multitude d'animations sur les quais et sur l'eau : puces de mer, démonstration de scaphandrier, sorties à la voile... Et bien entendu de quoi se restaurer, boire et danser sur place.

### contact mairie

Tél. 02 98 56 33 14 - Fax 02 98 56 40 65  
E-mail : [mairie@combrit-saintemarine.fr](mailto:mairie@combrit-saintemarine.fr)  
Site : [www.combrit-saintemarine.fr](http://www.combrit-saintemarine.fr)  
Directeur de la publication : Jean-Claude Dupré  
Crédit photos : Christophe Diquélou (Mondial Pupilles, couverture et dernière page)  
et Yvon Goavec

Conception / Impression : Tanguy - Pont-l'Abbé  
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales.